

7 novembre 2018, Fagnières

FLASH INFO PPA MARNE N°6

La France toujours indemne de PPA

Synthèse de la situation en France et en Belgique

Les dispositifs de surveillance active mis en place en France ont permis de détecter 73 cadavres de sangliers analysés et tous négatifs (16 dans la Zone d'Observation Renforcée, 11 dans la Zone d'Observation et 46 sur le reste du territoire national).

Cette mobilisation sur le terrain a permis de mieux évaluer la situation française et donc de rouvrir la chasse, sans chien, sur la ZOR dès le 20 octobre.

En Belgique, la recherche active de cadavres dans la zone infectée a entraîné la découverte de 237 sangliers dont 155 positifs au virus de la PPA.

Tous les sangliers trouvés morts en-dehors de la zone infectée sont négatifs.

La gestion mise en place aussi bien en Belgique qu'en France semble permettre, pour l'instant, de maintenir l'infection dans le territoire de la zone infectée belge, mais les caractéristiques de résistance du virus ne nous mettent pas à l'abri d'une arrivée rapide qu'il est indispensable de détecter rapidement.

Lors de l'arrivée du virus dans une population de sangliers, les animaux touchés vont mourir dans des zones tranquilles, humides et fraîches. Ils ont donc très peu de chance d'être tués à la chasse.

- **La surveillance par la recherche de cadavres et la détection de mortalité anormale (ou tout autre signal laissant supposer une baisse de population de sanglier) est le seul moyen de détecter les premiers cas.**

Principaux gestes de biosécurité pour tous les chasseurs de France

Le virus de la PPA est détruit par un nettoyage minutieux à l'eau savonneuse. Cela consiste à :

- Retirer toute la matière organique (boue, sang..) des éléments à nettoyer,
- Passer ces éléments à l'eau savonneuse et bien les frotter.

L'ensemble du matériel de chasse (vêtements, chaussures, siège, matériel de découpe, voitures parcourant les chemins, coffres transportant les sangliers, longes et colliers des chiens...) doit être très régulièrement nettoyé selon ce protocole.

Tout cela est rappelé dans un flyer « Peste Porcine Africaine, soyez vigilants ! » et un poster « Peste Porcine Africaine, Mesures de biosécurité ».

Ces documents seront encartés dans le prochain numéro du Chasseur de la Marne à paraître la première semaine de décembre.

En attendant l'affiche et le flyer sont téléchargeables en cliquant sur les icônes ci-dessous. N'hésitez pas à les afficher dans vos rendez-vous de chasse et à les transmettre à vos chasseurs.

Enfin, nous vous rappelons qu'en cas d'arrivée de la PPA sur nos territoires, la maladie sera d'autant plus maîtrisable que les densités de sangliers seront faibles. Alors chassez !

Le Président,
Jacky DESBROSSE

FLYER



POSTER

